



Demande de dérogation N°7.

Rappel AC CAP MARTINIQUE 2024

9 Programme [DP]

Jeudi 11 avril 2024 A partir de cette date, présence de tous les équipages obligatoire jusqu'au départ

Pour donner suite au mail reçu (voir ci-dessous) et de l'accord de l'organisateur, le président du comité de course Yvon Poutriquet autorise M Gauthier Motte, bateau **Simone for Sauvegarde 56**, à être absent le jeudi 12 avril et 13 avril 2024 de la Trinité sur Mer pour raison familiale.

Fait à la Trinité sur Mer Le 10 avril 2024 Signature

Original Signé

Mail de référence

De: Gauthier Motte <gauthier.motte59@gmail.com>

Date: 8 avril 2024 à 22:44:48 UTC+2

À: Thibaut DERVILLE <transatirc@gmail.com>

Cc: Pierre-Antoine Tesson <pierre-antoine.tesson@hotmail.fr>

Objet: DEMANDE DE DEROGATION

Bonjour,

Je suis engagé sur la Cap Martinique en binome avec Plerre Antoine Tesson sur le MC34 Simone aux couleurs de la Sauvegarde 56.

Dossier d'inscription 8.

J'ai appris ce matin le décés de mon grand père, Henri Sauvaige.

Je souhaiterais me rendre aux obsèques ce jeudi 14h30 à Lille.

Pour ce faire, je demande une dérogation pour ne pas venir aux briefs du jeudi matin et vendredi matin ainsi qu'au dîner de l'événement.

Pierre Antoine sera présent et me fera la debrief.

Par ailleurs, sera-t-il possible que je récupère un enregistrement de ces briefs que je pourrai écouter dans les transports?

Dans l'attente de votre réponse, je vous souhaite une bonne soirée et vous remercie pour l'organisation mise en place pour cette belle course.

Bien à vous

Gauthier Motte